

Apprentissage : sortir des jeux d'acteurs pour traiter du véritable enjeu

L'UNSA a pris connaissance du rapport sur l'apprentissage remis aux partenaires sociaux le 30 janvier. Une plus grande transparence sur les indicateurs d'insertion professionnelle, un accompagnement renforcé des apprentis et des entreprises, une reconnaissance accrue de la fonction de maître d'apprentissage, la volonté d'améliorer la qualité de la formation et la revalorisation de la grille de rémunération... Certaines des 44 propositions vont dans le bon sens.

En revanche, l'UNSA n'adhère pas à d'autres préconisations qui semblent marquer une régression plutôt qu'un progrès. On peut citer en premier lieu les dérogations envisagées au Code du Travail concernant les apprentis mineurs dans des secteurs où les conditions de travail sont difficiles.

D'autre part, la suppression de la limite supérieure d'âge d'entrée en apprentissage ne doit pas avoir comme effet pervers de développer un mode de recrutement précaire.

L'UNSA regrette enfin que les modalités de la gouvernance territoriale et des financements de l'apprentissage ne soient pas clarifiées.

Par ailleurs, la négociation en cours sur la réforme de la formation professionnelle comporte un volet alternance. Celui-ci apportera certainement de nouvelles modifications qui seront sans doute prises en compte par la Ministre dans ses arbitrages.

L'UNSA note que les propositions issues de la concertation seront arbitrées par la Ministre du Travail mi-février. Le projet de loi sera ensuite débattu au Parlement et probablement amendé pour un vote final au début de l'été. Le débat n'est donc pas terminé et l'UNSA entend bien continuer à y faire valoir ses propositions.

Il est grand temps de sortir des jeux d'acteurs qui auront émaillé la concertation pour se consacrer au véritable enjeu : celui de la réussite des jeunes.

Communiqué du 2 février

Fonction publique : en marche rapide vers un recul ?

L'UNSA constate que le gouvernement lance des chantiers sans discussion préalable avec les organisations syndicales, sans attendre la fin de la consultation qu'il a lancée, sans qu'un débat national autour de la fonction publique n'ait eu lieu ni pendant la campagne présidentielle, ni au Parlement.

En effet, le Premier Ministre vient d'annoncer l'ouverture d'une « grande » concertation autour de 4 chantiers tous essentiels :

- Un recours massif aux contractuels
- Le développement de la rémunération au mérite
- La simplification des Instances représentatives des personnels
- L'accompagnement des départs ou des reconversions dans la fonction publique

Ainsi, il souhaite étendre « plus largement » l'embauche sous contrat « ne bénéficiant pas de l'emploi à vie ».

Pour l'UNSA, cette annonce est une remise en question du statut de la fonction publique, statut essentiel pour maintenir le principe d'indépendance et le principe d'égalité à l'accès aux métiers de la Fonction publique et ainsi, la pérennité des droits que le service public garantit à tous les citoyens.

Le Premier ministre annonce également son souhait de développer davantage une rémunération au mérite. L'UNSA constate qu'elle existe déjà dans la Fonction publique. S'agit-il d'aller au-delà, vers une individualisation des rémunérations sur le modèle des entreprises privées ?

Il ouvre le chantier de la simplification des instances représentatives du personnel, autre élément constitutif du statut de la Fonction publique. Ce dernier prévoit expressément la consultation des représentants des personnels sur la gestion des carrières, sur l'organisation et le fonctionnement des services, clefs de voûte de la défense des droits des agents et de leurs conditions de travail.

Avec une transparence dans la gestion des carrières des agents, loin de l'action des groupes de pression, on garantit au citoyen une Fonction publique neutre et indépendante, donc centrée sur l'intérêt général.

L'UNSA réaffirme son attachement aux Comités techniques (CT), aux Commission administratives paritaires (CAP) et aux Comité d'hygiène, de sécurité et de condition de travail (CHSCT).

Enfin, un plan de départs volontaires et de reconversions est, dès à présent, « imaginé ». Pour un gouvernement qui s'en défendait, il s'agit bien du retour de la RGPP.

PDV, reconversion, cette confirmation déguisée d'une suppression massive de postes publics augure mal du rétablissement de l'emploi dans un pays qui est encore enfoncé dans le chômage de masse.

Quelle place pour l'intérêt général ? Quelle place pour le marché ? Quelles garanties d'égalité des droits pour les citoyens dans un pays en déficit profond de cohésion sociale ? Ce sont des questions qui, au-delà des agents publics et de la défense légitime de leurs intérêts de travailleurs sont posées à tous les citoyens.

C'est dans cet esprit que l'UNSA participera à toutes les discussions auxquelles elle aura accès. Oui à une évolution de la Fonction publique française mais dans le respect de ses principes républicains essentiels.

Pour en savoir plus : <http://www.unsa-fp.org/>

Communiqué de l'UNSA Fonction Publique suite aux annonces du Premier ministre et du ministre de l'Action et des comptes publics le 1^{er} février

EHPAD : une question de société qui nous concerne tous !

Selon l'INSEE, en 2050, 16% de la population aura plus de 75 ans. L'enjeu pour notre société est majeur. Les actions du 30 janvier avaient pour but de demander aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités face à la situation des personnes âgées prises en charge par les personnels dans les EHPAD et les services à domicile.

Le sujet concerne tout le dispositif d'assistance et de prise en charge de la dépendance liée au grand âge, à l'échelle nationale.

Les revendications ont porté sur deux plans :

-Pour les personnes âgées, il est essentiel d'améliorer fortement les conditions d'accompagnement humaines avec une prise en charge à domicile ou en institution dans le respect et la dignité. Nos aînés ont le droit de finir leur vie dignement.

-Pour les personnels et les établissements, il est nécessaire d'augmenter le nombre de postes tout en valorisant réellement leur mission auprès des personnes âgées, en améliorant les rémunérations, en développant des perspectives de carrière et de formation...

La ministre de la Santé a décidé de débloquer une enveloppe de 50 millions d'euros pour accompagner la réforme de la tarification des EHPAD, plus particulièrement pour les établissements en difficulté et de demander une expertise.

Pour l'UNSA, ces premières annonces ne répondent pas à l'ampleur et à l'importance de ce sujet et en appellent d'autres. L'UNSA réaffirme, avec ses fédérations UNSA Santé et Sociaux, l'UNSA Territoriaux et l'UNSA Retraités, la nécessité d'ouvrir enfin le grand chantier de la dépendance et du grand âge.

Pour en savoir plus, en images, sur la journée du 30 janvier :

<http://www.unsa.org/Pour-l-UNSA-les-EHPAD-sont-une-grande-cause-nationale.html>

Décès de Guy Georges

Guy Georges, Secrétaire général de 1976 à 1983 du SNI-PEGC (aujourd'hui SE-UNSA), est décédé le 3 février.

Ce grand militant syndical joua un rôle central dans le secteur de l'Education. Il resta actif jusqu'au bout de sa vie pour défendre et faire valoir les valeurs républicaines et la laïcité, au service desquels il aura toujours mis sa force de travail et de conviction.

L'UNSA s'incline devant sa mémoire et présente à sa famille et à ses proches toutes ses condoléances attristées.

Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, reçoit l'UNSA

Jeudi 1^{er} février, une délégation, composée de Luc Farré et Martine Vignau, Secrétaires nationaux, a été reçue par la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées afin de faire le point sur l'emploi des personnes handicapées, tant dans le secteur public que privé.

Alors que le quinquennat a placé la situation de l'emploi des personnes en situation de handicap comme prioritaire, de nombreux rapports de la Cour des comptes, de l'Inspection générale des Finances et de l'Inspection générale des Affaires sociales font état d'un constat mitigé.

Depuis 30 ans, le système d'incitation à l'emploi est basé sur la sanction tant que les entreprises ne remplissent pas leur obligation d'emploi des 6 %. Ce système, certes nécessaire, est complexe et ne donne pas de visibilité en la matière.

La ministre estime nécessaire de porter une réflexion en profondeur pour rendre l'entreprise inclusive et donc trouver les voies et moyens pour développer l'emploi direct.

L'UNSA, fortement investie sur le sujet, est prête à entrer dans la discussion sur l'accès à l'emploi et sur le maintien dans l'emploi, mais souhaite que soit précisée l'orientation en la matière, tant sur le rôle de l'Etat, le pilotage de la politique, que sur l'accompagnement des personnes et des entreprises et le financement.

L'UNSA présente à l'université d'hiver de la Formation professionnelle

Centre Info organise tous les 2 ans l'Université d'Hiver de la Formation professionnelle rassemblant l'ensemble de ses acteurs.

C'est ainsi que plus de 1000 participants ont assisté à cet événement à Biarritz.

En cette année de forte interrogation sur l'issue de la négociation sur la formation professionnelle et apprentissage, cet événement a permis à chaque participant de rappeler l'importance de ce dossier.

Pour l'UNSA, Vanessa Jereb, Secrétaire nationale, est intervenue en séance plénière, rappelant notamment les positions de notre organisation syndicale sur l'importance du Conseil en évolution professionnelle (CEP), clef de voûte de la réussite de l'accompagnement des bénéficiaires de la Formation professionnelle, en profitant de cette tribune pour rappeler l'attachement fort de l'UNSA au CEP et demandant son renforcement à la ministre du Travail qui était présente dans la salle.

Assemblée générale de l'UNSA-FESSAD

Conformément à ses statuts, l'UNSA-FESSAD a tenu son Assemblée générale le 1^{er} février 2018, décomposée en une communication autour du Conseil social et économique (CSE) et de la formation syndicale, suivie des instances de la fédération.

La présentation de Sylvie Liziard, Secrétaire nationale notamment en charge des IRP, sur la nouvelle instance représentative du personnel, le CSE : calendrier et modalités de mise en place, missions, moyens, composition, fonctionnement....a suscité un vif intérêt auprès de la trentaine de militants présents et a généré un échange fructueux et de nombreuses questions.

En cette période de profonds changements, des militants formés étant la garantie de la crédibilité de l'UNSA au service et au bénéfice des salariés, Alain Gergaud, Secrétaire national en charge de la formation syndicale, a présenté le CEFU, la diversité des formations dispensées, les modalités d'inscription aux stages, ainsi que les règles relatives au maintien de salaire récemment modifiées.

Une information autour des élections dans la Fonction publique de la fin de l'année, l'approbation des comptes de la fédération, ainsi que des modalités de cotisation 2018 ont clos cette Assemblée générale.